Nos missions

La Fédération est l’association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux.

Créée en 1971, elle a pour objectifs généraux :

- d’être un acteur de référence dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires ruraux, de développement durable et de préservation des espaces naturels ;
- d’accompagner les Parcs naturels régionaux vers une plus forte prise en compte des dimensions sociales et sociétales et une plus importante participation des habitants ;
- d’aider les Parcs au plan local à assurer leur rôle d’ensemblier des territoires.

Elle a les ambitions et missions suivantes :

Ambition 1

- Rayonner pour compter
- Promouvoir l’action des Parcs, représenter les intérêts collectifs des Parcs auprès des grands acteurs nationaux et négocier en leur nom ;
- Faciliter l’inscription des Parcs dans les politiques européennes, représenter et promouvoir les PNR dans les instances internationales.

Ambition 2

- Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs naturels régionaux ;
- Animer la réflexion au sein du réseau des Parcs, valoriser les effets des actions, transférer l’expertise et professionnaliser les démarches d’innovation ;
- Assister les organismes de gestion des PNR ;
- Assurer, sur délégation du ministère en charge de l’environnement, la gestion des marques générales « Parc naturel régional » et « Parcs naturels régionaux de France ».

Liens utiles
Orientations stratégiques de la Fédération à l'horizon 2020